

Les études d'architecture

**"L'architecture est
une expression de la culture"**

Article 1 • Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

**Vous vous posez des questions sur les études d'architecture ?
L'ensa•marseille vous ouvre ses portes au sein de l'Institut Méditerranéen
de la Ville et des Territoires. Journée portes ouvertes : Samedi 31 janvier 2026**



Bienvenue

Les études d'architecture dispensées à l'ensa•marseille ouvrent aux diverses pratiques professionnelles des architectes. Exigeante mais aussi stimulante, la formation est fondée sur une culture commune du projet, de la mise en espace et sur des enseignements transdisciplinaires : l'histoire, l'art, mais aussi les sciences et techniques ou encore les sciences humaines et sociales. Le métier d'architecte nécessite une ouverture au monde et le développement d'un esprit critique et constructif.

La responsabilité de l'établissement est bien de former les futurs professionnels à « prendre leur part », en tant qu'architectes, dans les solutions à apporter aux enjeux environnementaux et sociaux actuels et à venir : prendre soin des villes héritées, des territoires fragiles et des écosystèmes méditerranéens, en s'appuyant sur la dynamique du territoire et de ses ressources locales, en développant une pratique d'hospitalité, abordant largement la thématique d'habiter ce monde.

Depuis sa création, les enseignements dispensés à l'ensa•marseille visent à former des architectes capables de relever ces défis permettant d'imaginer les architectures, les villes et les territoires de demain. Depuis peu, au sein de l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT), elle vise à renforcer les approches pluridisciplinaires pour permettre de croiser les regards et les réflexions sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage.

L'école développe également de nombreux partenariats et confirme au sein de l'IMVT, sa vocation à collaborer et rayonner au sein de son espace métropolitain, régional mais aussi international et en particulier méditerranéen. Concrètement les projets sont ancrés dans la réalité des sites et permettent des croisements avec les acteurs extérieurs, dans des mises en situation pré-professionnelles particulièrement fructueuses.

Nos étudiants et nos étudiantes sont les acteurs de demain et l'ensemble des personnels administratifs et enseignants sont engagés à accompagner chacun dans leurs apprentissages, leurs projets et dans leur vie étudiante.

**"Former des architectes
à l'écoute des grands enjeux
contemporains"**

Anne Bourgon
Directrice de l'ensa•marseille

L'école

Qui sommes-nous ?

L'école nationale supérieure d'architecture de Marseille (ensa•m) est un Établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, qui assume l'ensemble des missions dévolues aux 20 écoles d'architecture publiques françaises placées sous la tutelle du Ministère de la Culture, de la formation à l'échange des savoirs et pratiques au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale.

Elle accueille plus de 1100 étudiants d'horizons très divers, de la formation initiale (licence-master) jusqu'au doctorat en proposant également une formation d'habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre, une formation professionnelle continue et un double cursus architecte-ingénieur.

Située à Marseille, dans la 2^{ème} ville de France, au sein du nouvel Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT), au cœur du centre-ville, l'ensa•m rayonne sur l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, qui regroupent près de 5 millions d'habitants.

L'ensa•marseille a pour ambition de former des architectes capables de répondre à l'ensemble de la demande publique ou privée, de grande envergure ou plus modeste. L'exercice de la profession d'architecte s'étend de la pratique libérale du projet architectural et urbain jusqu'au nombreux métiers auxquels les études d'architectes peuvent conduire dans les domaines aussi variés que l'urbanisme, la programmation, l'assistance à maîtrise d'ouvrage, l'exploitation de bâtiments, le traitement du patrimoine, la recherche architecturale et urbaine, l'enseignement.

L'ensa•m développe et promeut une formation généraliste à partir de situations régionales, en prenant appui sur des institutions, des acteurs professionnels et des chercheurs. Elle s'ouvre tout particulièrement au contexte euro-méditerranéen, au travers de partenariats pédagogiques permettant de croiser les approches sur des enjeux partagés tels que la résilience des territoires face aux changements climatiques. Elle embrasse toute la problématique architecturale d'aujourd'hui et accueille des étudiants de toutes les régions françaises et près de 50 pays étrangers.

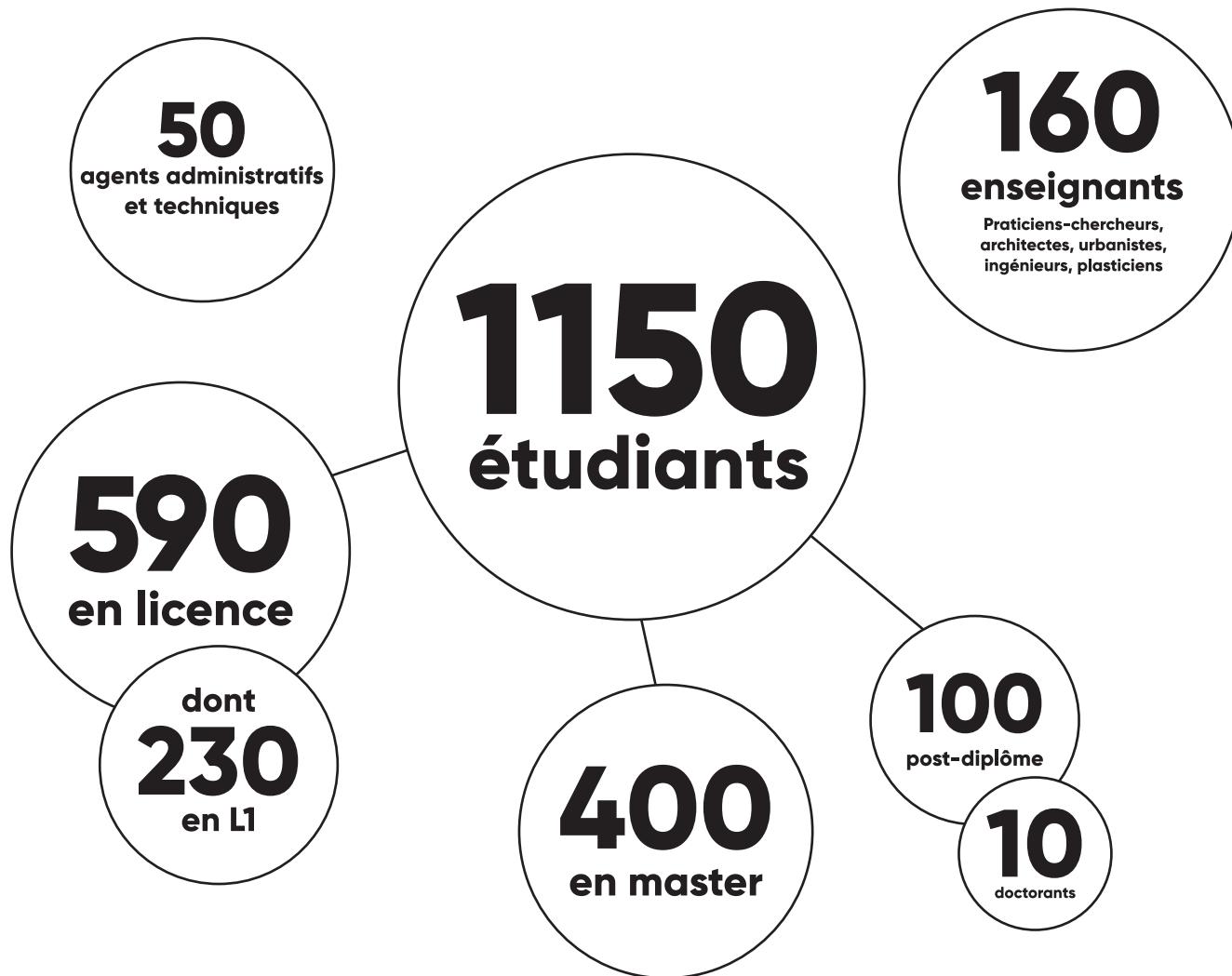
La qualité des enseignements dispensés à l'ensa•m se traduit par de nombreuses récompenses attribuées régulièrement à nos communautés étudiantes, enseignantes et nos alumni. Chaque année de nombreux étudiants de l'ensa•m sont primés à différents concours. Ces deux dernières années ont vu des lauréats dans de nombreux concours régionaux tels le Concours Impact ! (Prix régional Provence-Alpes-Côte d'Azur), le Prix des diplômes (organisé en partenariat avec la DRAC et le CROA PACA, le CAUE13, Lis Avi, et le SA13), le Prix régional Construction • Fibois Sud mais également dans des concours internationaux à l'instar du Prix de l'Union pour la Méditerranée.

La communauté enseignante est également régulièrement honorée : en 2023 et 2024, le prestigieux prix d'architecture de l'Equerre d'argent a été décerné à des enseignants de l'ensa•m : Ivry Serres et François Brugel. En 2025, Stéphane Herpin (Tout Va Bien Architecture) fait partie des lauréats des AJAP.

Nos diplômés ne sont pas en reste : nombreux sont les alumni de l'école à s'être vu distingués par des prix prestigieux : l'Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP) ou encore le prix Europe 40 under 40 qui distingue et met chaque année en lumière les architectes et designers les plus prometteurs en Europe. Et cette liste est loin d'être exhaustive...



Chiffres clés



Un bâtiment de 13 000m² construit dans une démarche low-tech et bioclimatique
8000m² de terrasses, de placette et de coursives favorisant les circulations et les
promenades architecturales, prolongement des espaces de travail

L'IMVT • Des espaces de travail

- **2** amphithéâtres
- **33** salles de cours
- **4** grands ateliers
- **4** laboratoires
- **1** espace doctorant
- **1** atelier bois, maquette, numérique, découpe laser
- **1** halle d'expérimentation
- **1** espace reprographie
- **1** serre et **1** parcelle de paysage

Des espaces communs

- Une bibliothèque regroupant plus de **23 000** ouvrages, **200** titres de revues, **1700** DVD et des ressources en lignes à partir du portail Archirès
- Une cafétéria
- Un espace d'exposition de **600m²**
- Des espaces associatifs

Architecture, paysage & urbanisme dans un même lieu

Depuis la rentrée 2023, l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ensa•m) est situé au sein de l'Institut méditerranéen de la ville et des Territoires (IMVT) avec l'École nationale supérieure de paysage (ensp-vm) et l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional d'Aix-Marseille Université (IUAR-AMU) et est un pôle d'enseignement supérieur, de recherche et d'expérimentation unique en France.

L'objectif des trois établissement est de favoriser la transversalité entre les métiers via des projets communs, les étudiants apprennent à collaborer ensemble à travers notamment des pédagogies croisés et des workshops annuels. Bien que les collaborations se renforcent renforcées, chaque école conserve sa propre gouvernance. Il n'existe pas de diplôme spécifique "IMVT" ; les cursus (Master pour le paysage et l'urbanisme) restent attachés à leurs établissements respectifs. Cependant, les passerelles entre les disciplines permettent aujourd'hui d'obtenir un double diplôme d'Architecte et d'urbaniste en 6 ans et d'Architecte et de Paysagiste en 7 ans.

Les formations

Comment s'articulent les études au sein de l'ensa•m ?

Les études d'architecture s'inscrivent dans le schéma européen des cursus d'enseignement supérieur, structurés en 3 cycles sur la base du LMD (Licence, Master, Doctorat), qui facilite ainsi les passerelles, les transferts, les mobilités en France comme à l'étranger.

→ **Le premier cycle** : 6 semestres pour acquérir les bases d'une culture architecturale, comprendre la pratique du projet architectural et expérimenter les processus de conception dans différents contextes et à des échelles diverses.

→ **Un deuxième cycle** qui permet de maîtriser une pensée critique face aux problématiques contemporaines de l'architecture et de concevoir un projet architectural ou urbain dans des situations complexes.

→ **Un projet de fin d'études** (PFE) : Il est soumis à une soutenance du travail personnel de l'étudiant. Un mémoire l'accompagne. Il marque la fin de ce deuxième cycle.

- **Licence • Bac +3**

La formation conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence, d'une durée de trois ans (DEEA).

- **Master • Bac +5**

La formation conduisant au Diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de Master, d'une durée de deux ans (DEA) qui permet d'exercer comme architecte salarié.

- Le **double-cursus architecte-ingénieur** en partenariat avec

Polytech Marseille, conduisant en sept ans à un diplôme d'architecte et un diplôme d'ingénieur.

- **Doctorat • Bac +8**

Le doctorat en architecture au sein de l'école doctorale ED355 « Espace Culture et société » en partenariat avec Aix-Marseille Université d'une durée de trois ans.

Les formations post-diplôme • HMONP

L'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), d'une durée de 1 an dont six mois de mise en situation professionnelle.

L'alternance

Ouvert depuis septembre 2024, un master en alternance est proposé sur 2 ans à nos étudiants de L3.

		Licence						Master			Post-master		
Bac ou équivalent	semestres années	DEEA Diplôme d'étude en architecture 2200h • 25 UE 180 ECTS						DEA Diplôme d'Etat d'architecte 1104h • 10 UE 120 ECTS			Doctorat, HMONP, ...		
		Alternance											
		Stage (2 semaines) ouvrier/chantier	Stage (1 mois) 1 ^{re} pratique					Stage (2 mois) formation pratique					
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10		
		1	2	3	4	5	6	7	8				
		Double Cursus • Diplôme d'Architecte Ingénieur											
		↑ Hors Parcoursup Admission par validation (VEEPAP)				→ Passerelle vers IUAR amU M1 Aménagement et urbanisme				→ Passerelle vers IUAR amU Diplôme d'architecte et urbaniste (1 an)			
						→ Passerelle vers ENSP DEP Diplôme d'Etat de paysagiste				→ Passerelle vers ENSP Diplôme d'architecte et paysagiste (2 ans)			

Les diplômes d'études en architecture conférant le grade de Licence et d'État d'architecte sont-ils reconnus par l'État ?

Oui, ce sont des diplômes nationaux généralistes, identiques pour toutes les écoles nationales supérieures d'architecture.

La formation initiale comporte-t-elle des stages obligatoires ?

Oui. En Licence, deux stages sont obligatoires : d'une durée de 15 jours pour le stage chantier et d'un mois pour le stage de première pratique. En Master, un stage obligatoire de deux mois pour obtenir le diplôme d'Etat d'architecte.

A-t-on la possibilité de suivre une partie du cursus à l'étranger ?

Oui. L'ensa•m encourage la mobilité internationale et offre à ses étudiants la possibilité d'un séjour d'études à l'étranger soit dans le cadre du programme Erasmus, (51 accords) soit dans le cadre d'une convention bilatérale passée entre l'école et d'autres écoles ou universités étrangères. Il est également possible d'effectuer des stages à l'étranger.

L'ensa•m organise-t-elle des voyages d'études ?

Oui. L'école organise des voyages et des workshops à l'étranger durant le cursus.

La formation continue et professionnelle (FPC)

Le diplôme d'Etat d'architecte est également accessible en formation professionnelle continue pour les collaborateurs d'architectes. Le recrutement a lieu tous les 2 ans.

Calendrier de recrutement pour l'année universitaire 2026-2027 pour FPC

<https://www.marseille.archi.fr/>



Les enseignements

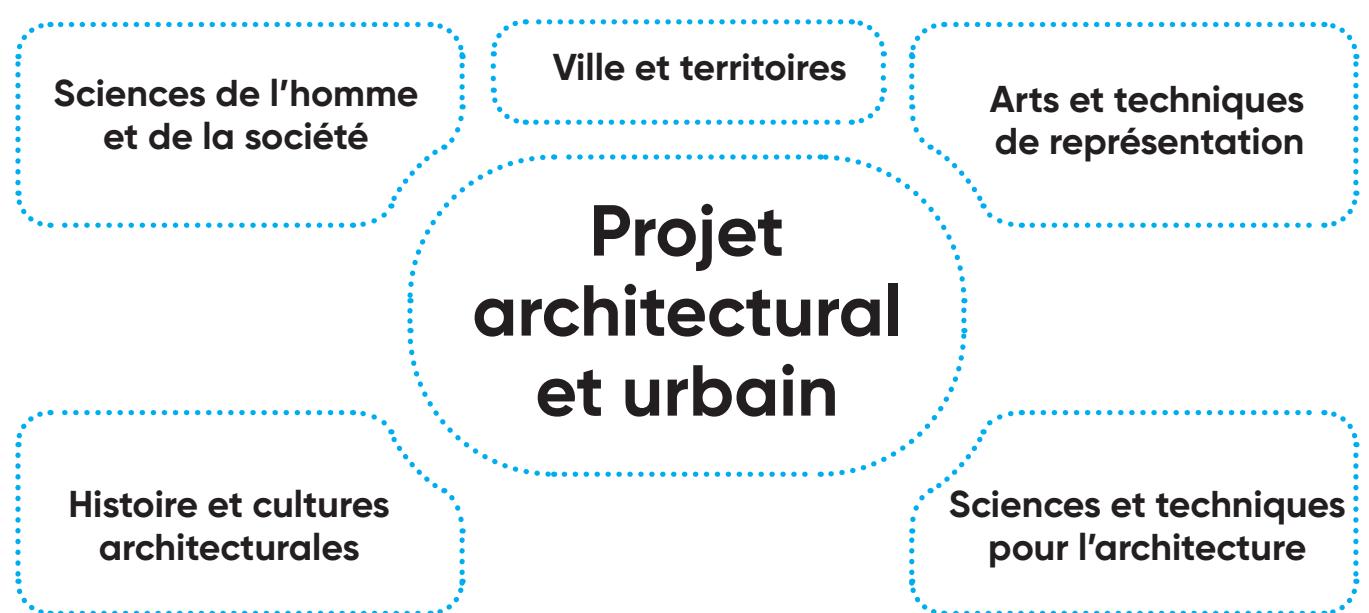
Quelles sont les matières enseignées ?

L'enseignement en architecture est centré sur la pratique du projet urbain et architectural et sur l'acquisition des concepts et outils fondamentaux de la discipline à travers quatre champs complémentaires qui viennent nourrir le projet.

- Ville et territoire
- Histoire et cultures architecturales
- Sciences de l'homme et de la société
- Sciences et techniques pour l'architecture
- Arts et techniques de représentation

Les ateliers de projet sont les lieux au sein desquels l'ensemble des cours dispensés à l'école se synthétisent et prennent une dimension concrète et pratique. C'est par excellence le lieu d'intégration des idées et de la pratique.

Ils nécessitent de la part des étudiants un travail régulier et une production importante tout au long de l'année.



Licence

En Licence, chaque année est teintée par un thème décliné dans les semestres, chacun ayant 4 Unités d'Enseignements complémentaires (Projet et théorie de projet, Représentations, Construction, culture et sociétés).

années	1 Géographie		2 Ressources		3 Politique	
semestres	S1 Commencement	S2 Préexistences	S3 Matières	S4 Ambiances	S5 Habiter ensemble	S6 Faire société
			Stage ouvrier/chantier (2 semaines)		Stage 1 ^{re} pratique (1 mois)	

Master

En Master, une thématique transversale "Repenser les processus de projet en réponse aux enjeux et incertitudes du XXI^e siècle", explore 4 axes :

Prendre soin de l'existant

- réhabilitation,
- rénovation (édifice, îlot, tissu, infrastructure),
- héritage,
- temps long,
- valeurs, ...

Spécificités des villes et des territoires

- aménagement du territoire,
- risques,
- intensification,
- agriculture urbaine,
- urbanisme transitoire,
- ruralisation, ...

Habiter demain

- logement (individuel, collectif)
- mixité sociale,
- communs,
- habitat informel, précaire,
- intimité,
- confort,
- qualité d'usage, ...

Ressources & écosystèmes méditerranéens

- cultures constructives,
- éco-matériaux,
- réemploi-réutilisation-recyclage,
- faire avec,
- savoir-faire,
- circuit-court, ...

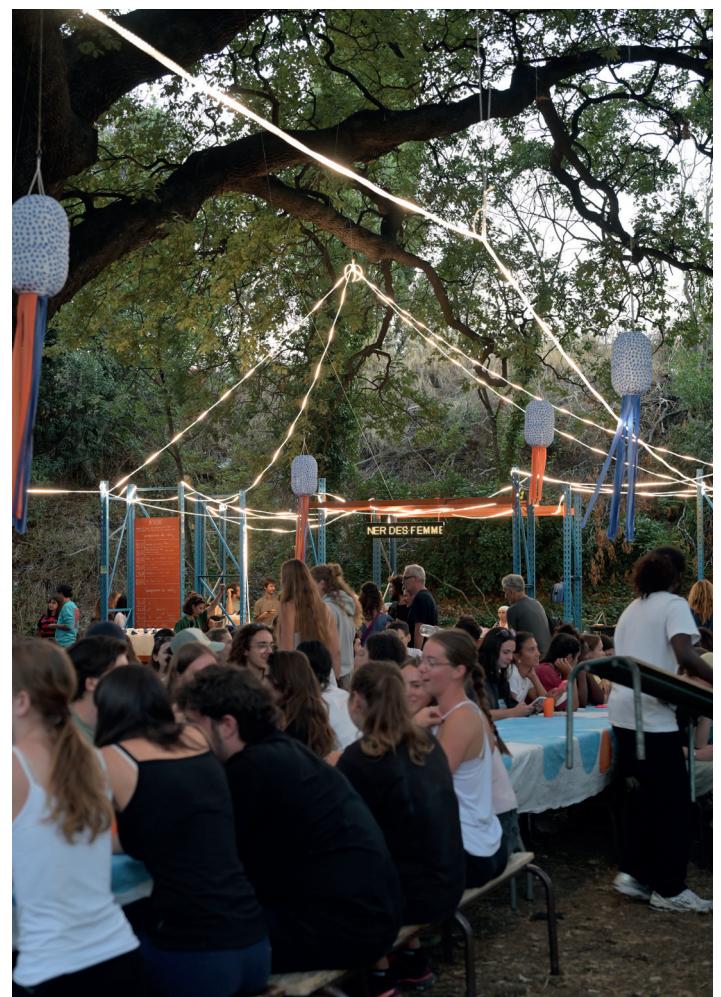
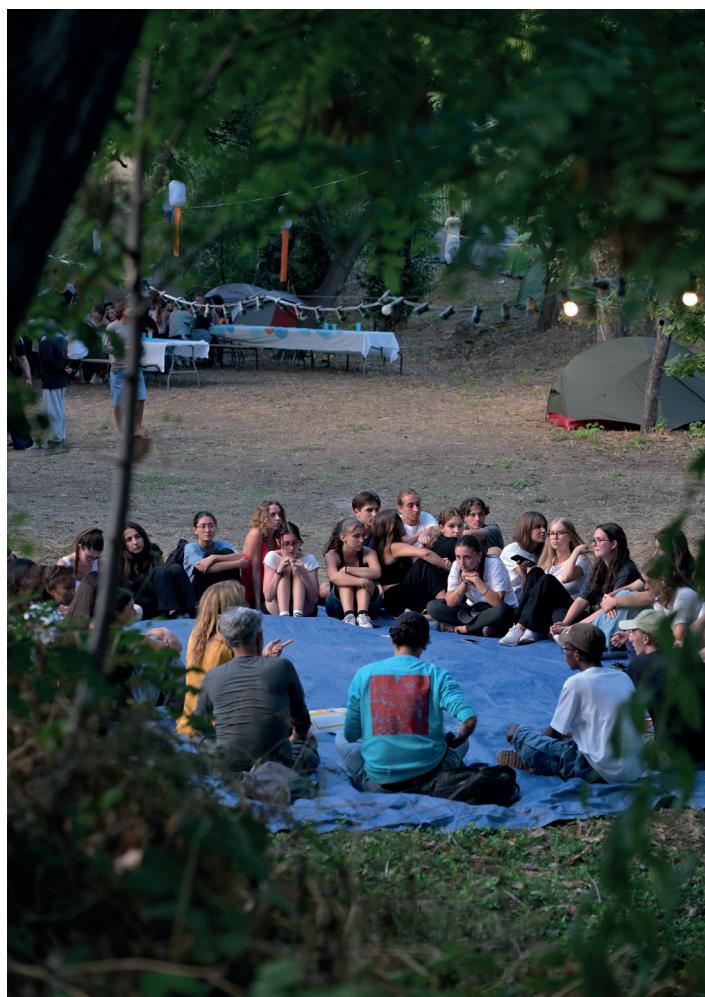
Des formats pédagogiques diversifiés

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Immersion
- Séminaires et workshop
- Visites de lieux de production de la matière
- Visites de chantier
- Voyages

Ces formes pédagogiques expérimentales sont essentielles, elles participent à la formation du regard et à l'apprentissage par l'expérience des lieux, des espaces, des ambiances visitée, et favorise les échanges avec les habitants et les acteurs du monde professionnel.

Zoom sur le bivouac 2025

Le voyage inaugural est partie intégrante de l'enseignement du projet en première année. Il est proposé aux étudiants dès les premiers jours de la rentrée en collaboration avec l'association Terrains Vagues. Ensemble sur deux jours, les étudiants partent explorer par la marche le bassin versant du ruisseau des Aygalades jusqu'à l'IMVT. Le parcours permet ainsi de relier les sites identifiés par les enseignants pour les exercices de projet du semestre.



La recherche

Outre la recherche fondamentale, l'ensa•m développe la recherche-action, la recherche-création et la recherche par projet. Elle accueille deux laboratoires aux équipes constituées d'enseignant.e.s-chercheur.e.s, d'ingénieur.e.s de recherche, de membres extérieurs et de doctorant.e.s.

- INAMA est centré sur l'époque contemporaine (du XIX^e siècle à nos jours) et l'aire régionale méditerranéenne. Il aborde les questions de productions doctrinales et de projets à diverses échelles, déclinant une thématique générale sur les rapports entre dynamiques globales et locales, avec notamment : la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain, les transferts et adaptations des normes et modèles, la construction des postures méditerranéistes, les jeux d'acteurs entre experts et politiques, les doctrines et pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.
- Project[s] aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, des arts, de l'ingénierie et du design. Il étudie les savoirs en actes dans le projet et cherche à déterminer sous quelles formes ils sont sollicités et produits. Cette approche disciplinaire comme interdisciplinaire du projet se développe à travers 4 axes : Pédagogie réflexive du & pour le projet ; Territoires & objets multiscalaires en projet ; Ambiances, environnement & projet ; Faire œuvre : art & projet architectural.



L'admission

Qui peut demander une inscription en première année de premier cycle ?

Les candidats titulaires d'un baccalauréat ou les candidats justifiant d'un titre français ou étranger admis en équivalence du baccalauréat ainsi que les étudiants en Bac +1/+2 en lien avec l'architecture ou ceux qui souhaitent se réorienter.

A titre indicatif, 175 candidats ont été retenus pour l'année universitaire 2025-2026 sur près de 3700 candidatures.

Les candidats doivent-ils effectuer une classe préparatoire avant de candidater en L1 à l'ensa•m ?

Non, l'admission et l'intégration en L1 sont ouvertes aux bacheliers et aucune formation de préparation au concours n'est reconnue.

Comment dépose-t-on un dossier de demande d'inscription pour la 1^{ère} année ?

Tout candidat doit saisir et confirmer un vœu de pré-inscription sur le site de Parcoursup.

PARCOURSUP • Calendrier 2026

- **19 janvier**: ouverture des inscriptions sur Parcoursup et formulation des vœux
 - **12 mars**: dernier jour pour la formulation des vœux des candidats
 - **01 avril**: confirmation des vœux et finalisation des dossiers de candidature
 - **Fin avril/début mai**: envoi des convocations pour les oraux de la phase 2 d'admission pour les 600 à 800 candidats sélectionnés qui devront prendre rendez-vous sur Parcoursup et choisir un horaire au choix en fonction des places disponibles.
 - **16 mai**: oraux d'admission, phase 2
Entretien de 15min avec les enseignants
 - **Début juin**: début de la phase principale d'admission, réponses des formations.
-

A combien s'élèvent les droits de pré-inscription ?

Pour information, les droits de pré-inscription s'élèvent à 38 euros pour les candidats non boursiers uniquement. Ils ne sont pas remboursés quelle que soit la décision.

Quel est le coût des études à l'ensa•m ? Le montant des frais annuels de scolarité ?

Les droits d'inscription sont fixés chaque année par arrêté ministériel. Ils s'élèvent pour l'année 2025-2026, à 390 euros pour le premier cycle Licence et 535 euros pour le second cycle Master. Les montants de ces droits pour les étudiants français et étrangers pour l'année 2026-2027 ne sont pour l'instant pas connus. Les boursiers sont exonérés. Il faut rajouter environ 800 à 1000 euros de frais divers par an (fournitures, livres, voyages d'études, reprographie). Il faut également prendre en compte l'achat d'un équipement informatique (pas obligatoirement dès la première année).

Peut-on obtenir une bourse d'études ?

Oui. Vous devez faire la demande sur le site du CROUS de votre académie d'origine, en constituant un DSE (dossier social étudiant) sur le site du CROUS qui ouvrira en janvier 2026 (date à confirmer directement sur leur site), même procédure pour une demande de logement. Le statut d'étudiant boursier vous exonère des droits d'inscription.

<https://www.crous-aix-marseille.fr/>

Vœux Parcoursup : les ENSA sont-elles cataloguées en sous-vœux ?

Non, les ENSA ne sont pas concernées par les sous-vœux. Si vous souhaitez candidater à plusieurs écoles d'architecture, il vous faudra faire un vœu pour chacune en payant les droits de pré-inscription pour chaque vœu.

Quelles sont les modalités et les critères d'évaluation de l'oral d'admission pour une admission en L1 ?

Les critères d'évaluation du jury d'admission sont: la motivation, la capacité d'expression et la cohérence du projet d'études du candidat par rapport aux attendus de la formation.

L'entretien dure 15 minutes en présence de deux enseignants de l'ensa•m. Il est anonyme et se déroule en présentiel pour les candidats habitant en France métropolitaine et cas exceptionnel, en visio pour les candidats ne pouvant pas se déplacer.

Date oraux : 16 mai 2026

Contact

admissions@marseille.archi.fr

Y-a-t-il des LV1 et LV2 demandées dans le dossier de candidature ?

Il n'y a pas de spécialités requises mais l'école propose des cours de langues sur la plateforme 7speacking. Ils sont obligatoires dans le cursus.

Quelles spécialités choisir en classes de 1^{ère} et Terminale pour venir étudier à l'ensa•marseille ?

Pour l'admission 2026-2027, aucune spécialité n'est requise pour candidater et intégrer la 1^{ère} année de licence de l'ensa•m.

Cependant, la formation d'architecte repose sur des enseignements scientifiques, techniques, artistiques et littéraires, qui impliquent des connaissances et des compétences requérant :

- Des aptitudes à appréhender la spatialité et un intérêt pour l'expression graphique
- L'envie de mettre en pratique les savoirs scientifiques
- Le goût pour la création, l'invention, la fabrication, le projet
- Un fort engagement et une capacité de travail individuel, autonome, et collectif
- L'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le goût pour les questions sociales, environnementales, techniques et culturelles
- Une bonne capacité d'expression orale et écrite en français et un bon niveau dans au moins une langue européenne (niveau B1)

**Journée
portes ouvertes
Samedi 31 janvier 26**

**Venez poser
vos questions
et découvrir l'école !**

En quelle année du cursus est-on intégré avec un niveau d'études Bac +1 ou +2 ?

A l'ensa•m, tous les candidats de niveau bac +1 ou bac +2 peuvent intégrer la 1^{ère} année de Licence et doivent candidater via Parcoursup. Les candidats des formations ci-après doivent candidater pour une L1 via Parcoursup. Les candidats de ces formations bénéficieront d'une bonification de +2 points pour la note d'accès à l'oral d'admission.

- MANAA /BTS – BTSA / BTS – Production/ Design d'espace
- DNMADE / Espace
- Écoles supérieures d'art
- Licence / Géographie et aménagement
- DUT & Licence /Génie civil
- DUT / Génie thermique et énergie
- BTS – BTSA / Enveloppe des bâtiments: conception et réalisation
- BTS / Bâtiment
- BTS / Études et Economie de la Construction
- BTS / Études et réalisation d'agencement.
- Écoles Nationales du paysage
- Les disciplines des Sciences humaines et sociales suivantes: philosophie/ sociologie / anthropologie/histoire de l'art
- Licence Histoire

Peut-on valider des études ou des expériences professionnelles antérieures ?

Attention, les diplômes délivrés par les ENSA ne sont pas éligibles à la procédure VEEAP gérée par le ministère du travail. Cependant, les candidats ayant au minimum un diplôme Bac +3 en lien avec l'architecture peuvent candidater pour une admission en cours de cursus (reprise d'études).

Une commission décide de l'année d'intégration, du positionnement dans le cursus avec éventuellement une dispense partielle d'unités d'enseignement suivant le parcours personnel de chaque candidat.

<https://www.marseille.archi.fr/>

L'école peut-elle accueillir des sportifs de haut niveau ?

Oui l'Ensa•marseille est ouverte aux sportifs de haut niveau mais les aménagements sont limités. Nous invitons les candidats à vérifier la compatibilité des emplois du temps avec le bureau du 1^{er} cycle.

L'ensa•m accueille-t-elle les étudiants en situation de handicap ?

Oui. L'école dispose d'un référent handicap afin d'accompagner au mieux les étudiants concernés.

Les métiers de l'architecture

L'ensa•m forme-t-elle à tous les métiers de l'architecture ?

Le Diplôme d'État d'architecte permet de travailler dans de nombreuses activités liées à l'architecture et à la ville : au sein d'agences de maîtrise d'œuvre, dans des collectivités locales, des entreprises, des industriels... La HMONP permet de s'établir en indépendant et de conduire des projets sous sa propre responsabilité. Le Doctorat en architecture conduit aux métiers de la recherche et de l'enseignement.

Comment l'ensa•m accompagne t-elle l'insertion professionnelle ?

Le devenir et l'insertion de ses diplômés dans le tissu professionnel est l'une des priorités de l'ensa•m. L'école collabore étroitement avec le monde professionnel afin d'anticiper les mutations ainsi que les enjeux que la profession devra relever. Le taux d'insertion des diplômés de l'ensa•m – 69,4% des architectes diplômés d'Etat (ADE) + des habilités à la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP) – accédant à leur premier emploi en moins de six mois après leur formation est comparable au taux national.

Avec l'association Tremplin, créée pour soutenir la professionnalisation, l'insertion professionnelle et la création d'activité, l'école propose des rencontres entre étudiants, jeunes diplômés et professionnels, des temps d'information, des dispositifs d'accompagnement et de mises en réseau, des formations.

Quels sont les autres types de mission des architectes ?

Aujourd'hui, les architectes diversifient leurs activités : paysagisme, urbanisme, design, enseignement, conservation des monuments historiques, expertise auprès des tribunaux, conseil...

L'ensa•m forme donc les architectes qui ont vocation à intervenir sur les territoires aux activités économiques, aux espaces et aux paysages très diversifiés et où la forte activité touristique renforce encore la demande de constructions et de projets d'aménagements. Les terrains d'études et de projets offerts aux étudiants sont très variés (site d'Euroméditerranée à Marseille, territoires méditerranéens et alpins, ...).

Je souhaite devenir architecte d'intérieur, dois-je faire mes études à l'ensa•m ?

L'ensa•marseille n'enseigne pas l'architecture d'intérieur, d'autres études permettent spécifiquement de devenir architecte d'intérieur comme le DNMADE Design d'espace.



La vie étudiante

Comment est organisée la vie étudiante ?

Les étudiants de l'ensa•m contribuent directement et pleinement à la vie de l'école. L'ensa•m associe les étudiants au fonctionnement des différentes instances (CA, CFVE etc.) et se réjouit de leur participation active.

L'ensa•m soutient les 9 associations étudiantes dont les actions, animations et évènements rythment avec dynamisme la vie universitaire et celle de l'école. En effet, elles proposent aux étudiants des activités, d'animations, actions solidaires, une coopérative d'achat, des formations, des réflexions autour de l'enseignement, des conférences...

- Bureau des Etudiants
 - Bureau des Sports
 - Bureau des Arts
 - BBX
 - K
 - Lab 418
 - Tremplin IMVT
 - Lis Avi
 - Leon
-

Y-a-t-il des activités culturelles et sportives au sein de l'école ?

Les associations étudiantes de l'école sont dynamiques et proposent diverses activités : danse, musique, photo, informatique, sport, etc... L'ensa•m bénéficie également d'un partenariat avec le SUAPS d'Aix-Marseille permettant aux étudiants l'accès à deux activités sportives parmi toute l'offre d'Aix-Marseille université.

L'ensa•m a un partenariat avec le Mucem et les étudiants bénéficient de la gratuité pour l'ensemble des expositions.

L'école propose-t-elle un internat ? Qu'en est-il du logement ?

Non. L'ensa•m n'offre pas d'internat. Vous avez la possibilité de vous loger en résidence universitaire (CROUS) ou résidences étudiantes privées en remplissant une demande de logement.

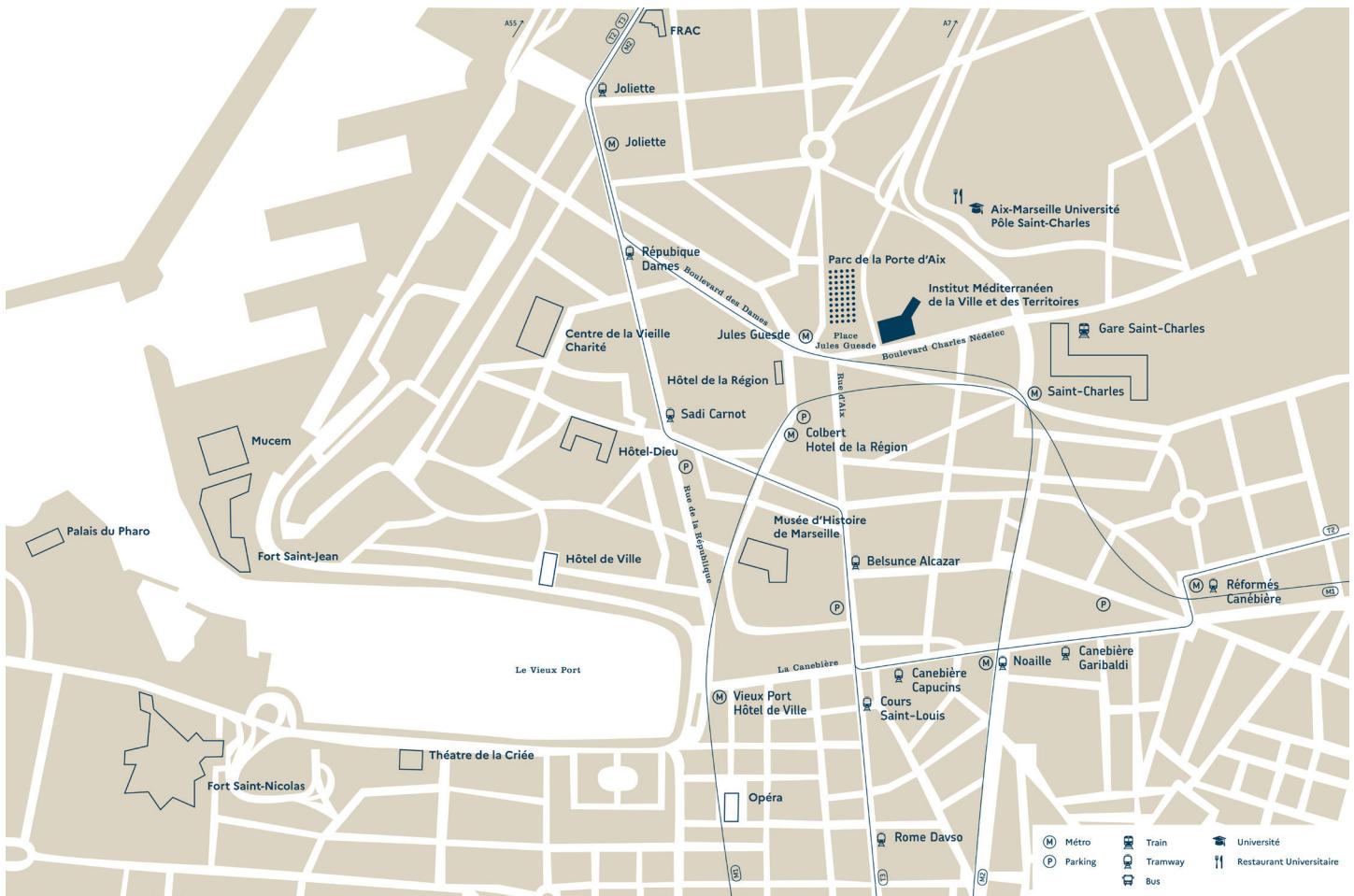
Pour plus de renseignements :

<http://etudiant.marseille.fr/se-loger>

<https://www.crous-aix-marseille.fr/>

Y-a-t-il un service de restauration sur place ?

Oui. Au sein de l'IMVT, une cafétéria est installée et propose des repas pour un prix raisonnable. De plus, l'IMVT est implanté à proximité de nombreux points de restauration.



**Institut Méditerranéen
de la Ville et des Territoires
2 Place Jules Guesde, 13003 Marseille**

Horaires ouvertures: 8h00 • 20h00
Restauration sur place

Métro

M1 Gare Saint Charles
Colbert Hôtel de région
M2 Jules Guesde

Bus

82S Nédelec Guesde

Vélo

Parking sécurisé

Tram

T2 Alcazar • T3 Alcazar

Voiture

Parking INDIGO Sainte Barbe
16 Rue Sainte-Barbe 13001 Marseille

Parking INDIGO République
Rue de la République 13002 Marseille

Parking Q-PARK Gambetta

Gare Saint-Charles

38 Allée Léon Gambetta 13001 Marseille

Parking INDIGO Bourse-Musée d'Histoire
1 Rue Reine Elisabeth 13001 Marseille

L'IMVT

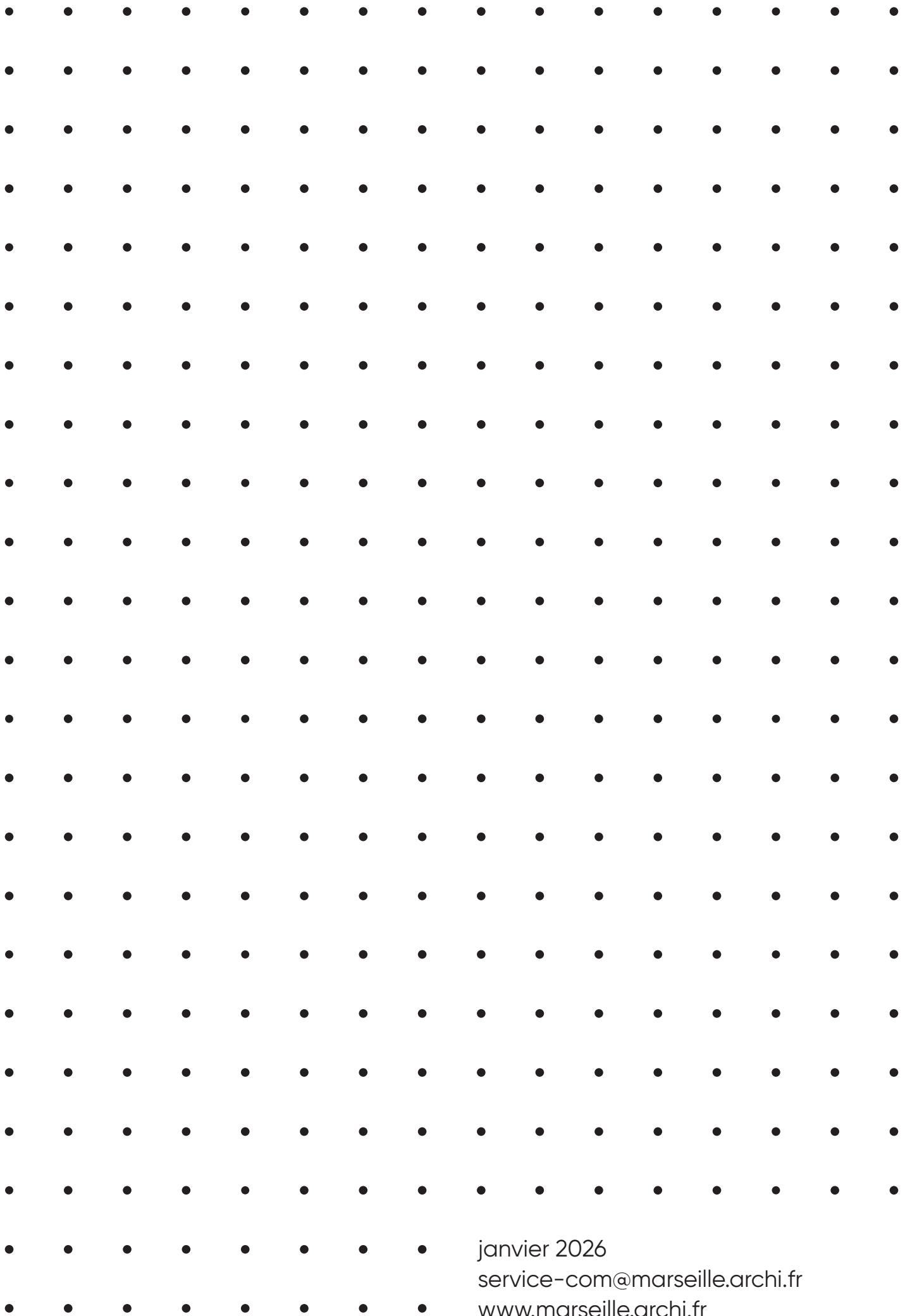
L'IMVT se trouve au cœur de Marseille à l'articulation des quartiers de la Joliette, de Belsunce et de la gare St Charles, quartier en pleine reconfiguration urbaine avec le projet urbain porté par Euroméditerranée

L'emplacement de l'IMVT à la Porte d'Aix marque aussi un retour symbolique en centre-ville pour les métiers de la fabrique de la ville, là où sont les enjeux environnementaux et sociaux avec pour objectif de prendre soin de la ville existante et de refaire la ville sur la ville.

Cet emplacement vient aussi conforter la vocation du quartier tourné vers les étudiants avec la proximité du campus universitaire de St Charles, l'école de commerce et de management (EMD), les écoles du groupe IONIS et des résidences étudiantes installés sur le quartier.

Une situation centrale privilégiée pour les étudiants, avec la proximité des axes de transport en commun : gare TGV et TER, gare routière, métro, tram sur le cours Belsunce.





janvier 2026
service-com@marseille.archi.fr
www.marseille.archi.fr